

Circulaire Guéant, le début de la fin

FRANCE

Le Sénat demande le retrait de la circulaire de l'Intérieur, qui restreint l'accès au travail des diplômés étrangers, dont des Marocains.

PROPOS RECUEILLIS PAR KHADIJA SKALLI

Une lueur d'espoir pour les diplômés étrangers en France. Le Premier ministre François Fillon a été saisi par le Sénat d'une proposition de résolution demandant le retrait de la circulaire du 31 mai du ministre de l'Intérieur Claude Guéant, qui restreint l'accès au travail des diplômés étrangers. « Cette résolution a été proposée par Bariza Khiri en sa qualité de vice-présidente du Sénat. Cent sénateurs ont signé cette proposition », se félicite Nabil Sebti, porte-parole du Collectif du 31 mai, fédérant des centaines de diplômés des grandes écoles et universités en France. La balle est dans le camp du Premier ministre qui devra décider si cette proposition devra être soumise ou non au parlement. La bataille n'est pas encore gagnée. Les diplômés se disent prêts à aller jusqu'au bout. La mobilisation bat son plein. Le Collectif du 31 mai multiplie les manifestations. La dernière en date est celle du samedi 12 novembre à Paris. Le mouvement mobilise près de 2 000 personnes. « Ce qui se passe, déclare au Soir échos Nabil Sebti, est inadmissible pour un pays comme la France qui promeut des valeurs républicaines et des valeurs humanistes très fortes. Les fondements de la circulaire renvoient au problème du chômage et de l'intégration des immigrés. »

Une mobilisation, plusieurs fronts

Pour arriver au résultat d'aujourd'hui, le Collectif du 31 mai a, depuis le début de son action, travaillé sur deux axes principaux que sont la sensibilisation de l'opinion publique ainsi que le lobbying politique. Ces deux axes ont permis aux membres du collectif d'être



Le collectif a recensé plus de 700 cas de personnes en difficulté, dont plusieurs centaines de refus mais aussi de délais d'attente excessifs.

reçus au ministère de l'Enseignement supérieur français ainsi que par le cabinet du président de la République.

« Lors de ces rencontres, nous avons tenté de mettre en place une négociation qui devait reposer sur le consensus et l'échange pour trouver une solution de sortie de crise », explique Sebti. Mais la seule solution qui a été proposée est le cas par cas, solution jugée inefficace et inappropriée à la situation actuelle des diplômés étrangers en France.

Pire : « le cas par cas proposé n'a même pas conduit aux résultats escomptés, et Claude Guéant s'est même permis de donner à la presse des chiffres qui s'inscrivent en faux avec les nôtres, dont nous savons la véracité et dont, surtout, nous avons les moyens d'attester de la véracité », dit Sebti. Ainsi, Claude Guéant a évoqué le chiffre de

300 cas envoyés par la Conférence des grandes écoles, dont la moitié auraient été régularisés. Or ce sont exactement 462 cas que le Collectif a envoyés à la CGE, dont 65 ont été régularisés.

Adhésion tous azimuts

En organisant la manifestation du 12 novembre, et d'autres à venir à fréquence régulière, le collectif entend témoigner de son mécontentement et de la colère de ses membres face « à une aussi faible considération ». « Nous envoyons aussi un message fort à Claude Guéant : nous irons jusqu'au bout de notre démarche. Le collectif continue ses initiatives de sensibilisation de l'opinion publique via les médias. Il continue aussi son travail de lobbying politique qui commence à porter ses fruits et permet de créer le débat politique, nécessaire au retrait de la circulaire », affirme notre interlocuteur. En outre, le collectif a initié un troisième axe de travail, cette fois-ci juridique. En effet, ce regroupement entend, dans les jours à venir, saisir le Conseil d'État pour dénoncer la circulaire au motif que celle-

ci vide la loi du 24 juillet 2006 de sa substance et va donc à l'encontre de l'esprit de celle-ci.

Parralèlement, quasiment tous les partis politiques ont été approchés. Et pratiquement tous nous soutiennent, hormis le Front National. Le Parti Socialiste et Europe Écologie Les Verts (EÉLV) ont été jusqu'à émettre des communiqués. « Ségolène Royal est intervenue au sujet de notre pétition et invite ses sympathisants à soutenir notre démarche », précise le militant. Au sein même de la majorité, quatre députés UMP se sont publiquement déclarés contre la circulaire. Jean-Pierre Raffarin [ex-Premier ministre - n.d.l.r.] a lui aussi souligné le danger que représente cette circulaire.

Tout est de savoir combien de diplômés étrangers se sont, entre temps, vu refuser un emploi en France. « Nous n'avons pas les chiffres exacts, car ils ne sont pas publics. Nous savons que la circulaire vise potentiellement 35 000 diplômés étrangers », nous répond Sebti. Le collectif a recensé plus de 700 cas de personnes en difficulté, dont plusieurs centaines de refus mais aussi de délais d'attente excessifs. ◆

La plupart des partis soutiennent la démarche du Collectif du 31 mai. De même que quatre députés appartenant à la majorité présidentielle.